

Publié le 16 octobre 2014

Nouvelle Calédonie : Une filière bois pour la Province Sud

Alternative économique au nickel, le développement d'une filière bois se structure sous la houlette de la Saem SudForêt, dans la Province Sud de l'archipel. Le rythme de plantation s'accélère avec l'adhésion au projet et la création de nouvelles pépinières. Les futures coupes permettront, à terme, le développement d'une véritable économie liée à sylviculture.



Près de 1 500 hectares, répartis sur l'ensemble de la Province Sud, sont concernés par le programme pilote de plantation qui vise à doper la filière bois locale. Ils s'ajouteront aux parcelles et à la grappe « bois et développement » déjà existantes sur l'île, pour donner la dynamique nécessaire à la structuration du marché. La [Saem SudForêt](#) a été créée en 2012 par la Province Sud, la société de financement et de développement [Promo Sud](#) et la Caisse des dépôts, pour mener à bien cet objectif et diversifier l'activité économique de l'île. Les plantations d'arbres sur la période 2012-2017 en sont l'une des pierres angulaires.

Les espèces prévues pour ce projet contribuent à alimenter le marché à court et long terme, telles que kaori, pin colonnaire, santal, pin des Caraïbes, ou encore mahogany. Parallèlement, des tests de comportement en plantation des espèces feuillues de forêt naturelle, autrefois utilisées par les professionnels locaux, sont également au programme, comme le faux tamanou, le hêtre noir et rose, le goya et le kohu de forêt. « On retrouvera toutes la diversité des espèces locales qui ont fait historiquement la réputation des forêts calédoniennes auprès des professionnels et de l'industrie du bois », commente Nicole Andréa-Song, présidente de la Saem SudForêt et conseillère de l'Assemblée de la Province Sud.

La constitution d'un patrimoine forestier

A terme, le rythme des plantations annuelles a l'ambition d'être quatre fois supérieur au rythme précédent. « Des problèmes de production des plants ont d'abord dû être réglés, explique Nicole Andréa-Song. Malgré la participation et la création de nouvelles pépinières le nombre de plants restent pour l'instant insuffisants et nous travaillons à améliorer la technicité de tous les acteurs pour accompagner la montée en puissance ». Près de 1 100 hectares de plantations existantes ont été également transférés de la Province à la Saem pour être mises en gestion, participant au développement de la filière. L'objectif est d'accompagner la professionnalisation des acteurs sylvicoles : entreprises de travaux forestiers, pépinières, scieries, et producteurs de matériaux.

Parallèlement, des programmes de recherche en semence, pépinière et sylviculture seront initiés avec les principaux organismes présents en Nouvelle-Calédonie, tels que l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de la Nouvelle Calédonie (UNC), l'Institut Agronomique Calédonien (IAC), le Cirad et la Société

Forestière. Cette dernière accompagnera SudForêt notamment dans la gestion d'actifs forestiers.